



4135

COMITE PERMANENT INTER - ETATS DE LUTTE

CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

INSTITUT DU SAHEL

PROGRAMME MAJEUR POPULATION / DEVELOPPEMENT (CERPOD)

CILSS

**CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LES MIGRATIONS ET L'URBANISATION
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Déclaration
de Bamako**

Bamako, 01 - 05 Novembre 1999

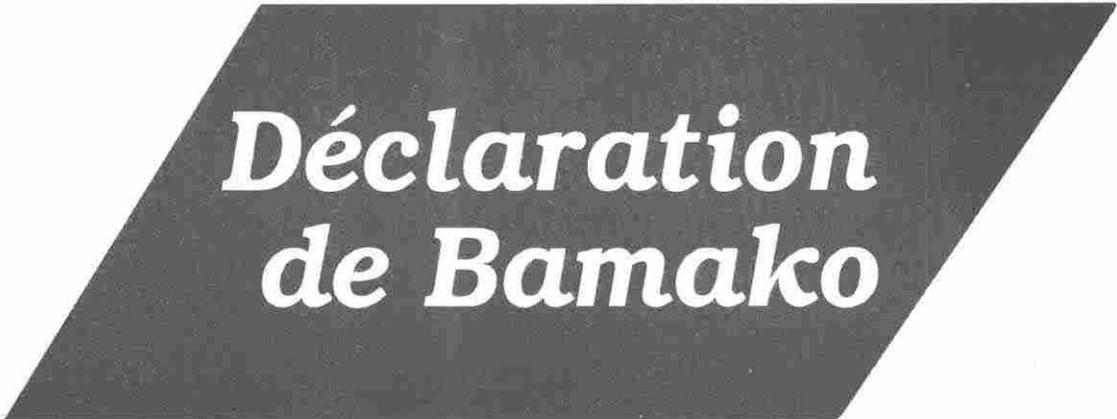
Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement
Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)





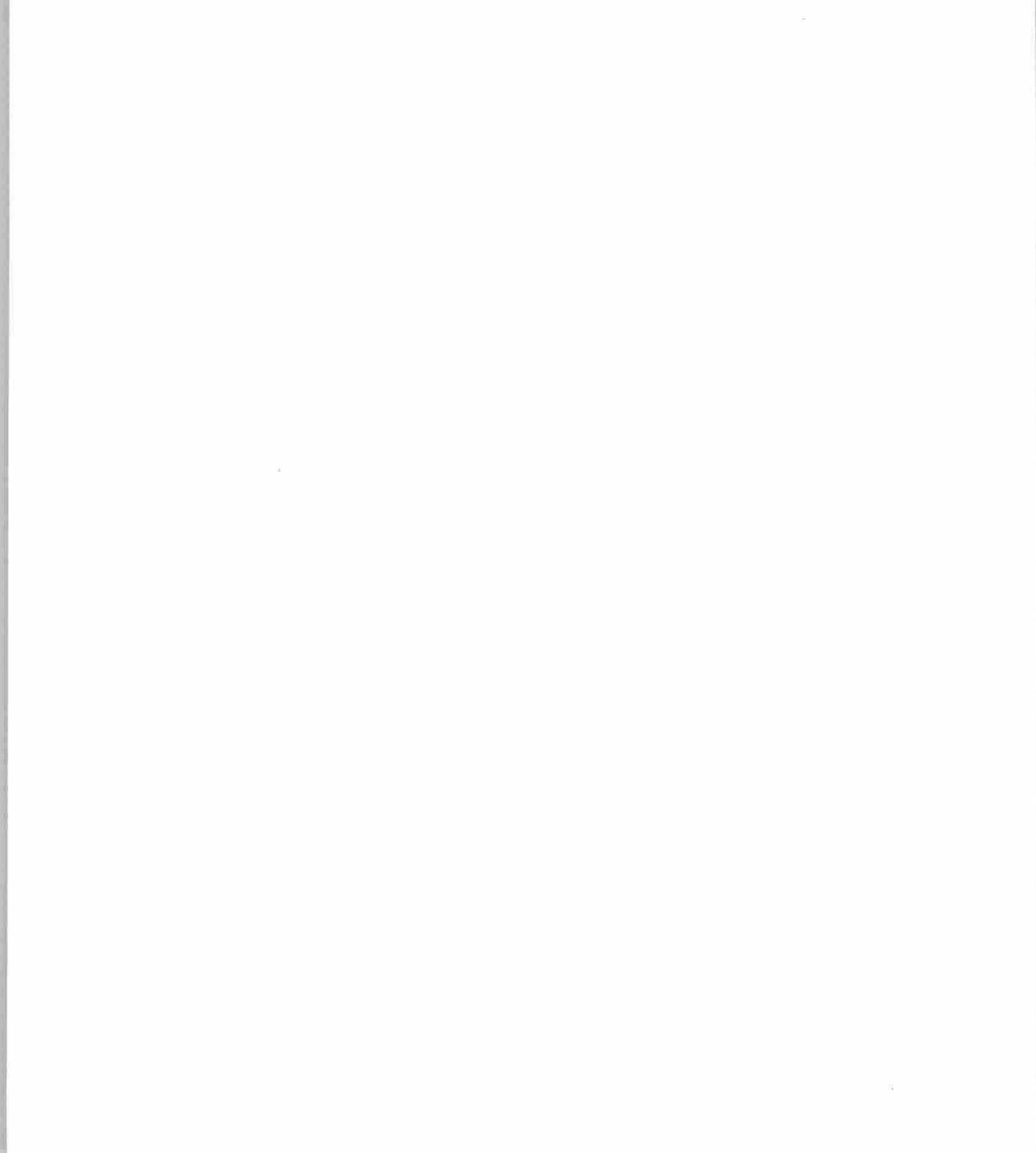
La Vice - Présidente et Secrétaire d'Etat à la Santé de Gambie, S.E. Madame Isatu Njie Saidu et le Premier Ministre sortant du Mali, S.E. Monsieur Ibrahim Boubacar Keita à l'ouverture des travaux de la Conférence Ministerielle sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest.

**CONFERENCE MINISTERIELLE
SUR LES MIGRATIONS ET L'URBANISATION
EN AFRIQUE DE L'OUEST**



***Déclaration
de Bamako***

Bamako, 01-05 Novembre 1999



**CONFERENCE MINISTERIELLE
SUR LES MIGRATIONS ET L'URBANISATION
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Déclaration de Bamako

Nous :

Madame Isatu NJIE Saïdy, Vice-President of the Republic of the Gambia and Secretary of State for Health, Social Welfare and Women's Affairs;

Monsieur Alfa Ousmane DIALLO, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Guinée;

Madame Sy Kadiatou SOW, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat du Mali;

Madame Diyé BA, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales de la Mauritanie;

Madame Aïchatou FOUMAKOYE, Ministre du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du Niger;

Monsieur Oumarou Yerima DJIBRILLA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation du Tchad;

Madame Anne KONATÉ, Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, Chargée du Développement Économique du Burkina Faso;

Monsieur Suleimane DJASSI, Secretario de Estado do Comercio, Industria, Turismo e Artisanato, Guinée Bissau;

Monsieur Jean Marie AKPOUE, Directeur National de la Population, Représentant Monsieur Tidiane THIAM, Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement de la Côte d'Ivoire;

Monsieur Papa Madiop DIOP, Directeur Adjoint de la Planification et des Ressources Humaines, Représentant Monsieur El Hadji Ibrahima SALL, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Chargé du Plan du Sénégal,

Réunis le 5 novembre 1999 à Bamako (République du Mali), en Conférence sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest;

- *Considérant la nécessité d'élaborer un cadre global de coopération et d'actions dans le domaine de la population, de la santé de la reproduction et du développement durable;*
- *Considérant les efforts importants accomplis par les États africains dans la prise en compte dans leurs programmes nationaux de population, des conclusions pertinentes des Conférences, de Rio de Janeiro (1992), du Caire (1994), de Beijing (1995), de Copenhague (1995);*
- *Considérant le rôle important du CILSS et l'avancée très significative des États sahéliens dans le renforcement de la coopération sous-régionale en matière de population et de développement par l'adoption en 1989 du Programme d'Actions de N'Djaména concernant la population et le développement au Sahel (PAN), de la déclaration de Dakar/Ngor (DDN) en 1992, du Programme d'Actions du Caire (PAC) en 1994 et du Programme d'Actions de Ouagadougou concernant la population et le développement durable au Sahel (PAO) en 1997;*
- *Considérant l'insuffisance de la prise en compte des questions de migration dans les commissions mixtes qui constituent des cadres privilégiés de traitement de ces questions ;*
- *Considérant les profondes mutations socio-économiques et démographiques qui affectent les populations africaines en cette fin du deuxième millénaire parmi lesquelles l'ampleur sans précédent des mouvements migratoires et l'affirmation du fait urbain;*
- *Considérant la place de plus en plus importante qu'occupent les femmes et les jeunes dans les phénomènes de migration et d'urbanisation;*
- *Considérant que ces phénomènes résultent entre autres facteurs des différences dans les niveaux de développement économique, des déséquilibres démographique ou écologique, de la pauvreté, du faible dynamisme et/ou de la diversification insuffisante du tissu économique, de l'insuffisance de la protection sociale et des atteintes aux droits humains, de l'effritement des valeurs culturelles, des guerres, de l'insécurité et de l'instabilité politique etc. ;*
- *Considérant que l'élaboration de politiques nationales de population et de programmes de développement doit tenir compte de l'ampleur des phénomènes migratoires et d'urbanisation, à travers un cadre de réflexion et d'actions qui intègre ses causes et ses conséquences économiques, environnementales, sociales et culturelles ;*

- *Considérant la nécessité de renforcer la fonction de coordination de la recherche sur les migrations et l'urbanisation et leurs déterminants et impacts ;*
- *Considérant la nécessité de la valorisation des données collectées par la recherche dans la sous région;*
- *Considérant le rôle déterminant de la migration et de l'urbanisation dans le développement économique et social, la diversification des échanges culturels et l'innovation technologique et son importance grandissante;*

Adoptons :

Le rapport de la conférence sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest issu de la réunion des Experts tenue à Bamako du 1^{er} au 4 novembre 1999.

Engageons nos Etats à :

- 1. Accompagner le processus d'urbanisation afin de faire des villes africaines des pôles de développement et des foyers de progrès social;*
- 2. Agir sur l'inadéquation répartition géographique de la population par des politiques d'aménagement du territoire et de décentralisation appropriées;*
- 3. Faire des villes moyennes de véritables pôles de croissance économique afin de désengorger les grandes villes;*
- 4. Mettre en place des projets et programmes de développement du secteur rural, particulièrement dans les zones défavorisées, de manière à atténuer les effets de l'exode rural;*
- 5. Porter une attention accrue et soutenue au traitement des contraintes que connaissent les villes africaines afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement socio-économique et à faire en sorte qu'elles soient solidaires, tournées vers une vision de l'avenir et adaptées aux institutions nationales et locales;*

6. *Instaurer une réflexion autour des limites des mesures ci-dessus adoptées, afin de définir de nouveaux processus et approches coordonnés susceptibles d'être adaptés aux conditions et circonstances propres à chaque société et capables de soutenir la tendance vers une responsabilisation et une participation accrues des populations;*
7. *Mettre en œuvre des mesures tendant à prendre en compte les spécificités des acteurs nouveaux du processus migratoire, en particulier les jeunes et les femmes;*
8. *Prendre toutes les mesures tendant à alléger les formalités administratives liées au retour et à la réinsertion des migrants, à associer les associations de migrants et la société civile aux décisions qui les concernent;*
9. *Doter les structures en charge des questions de migration et d'urbanisation, d'outils appropriés de communication dont Internet ;*
10. *Prendre les mesures nécessaires pour faciliter le séjour des migrants et informer/sensibiliser les migrants potentiels, sur les conditions de séjour dans les pays d'accueil et la nécessité pour eux de se conformer à la législation en vigueur dans ces pays;*
11. *Adapter leur législation aux dispositions contenues dans les chartes des organisations sous-régionales auxquelles ils appartiennent (CEDEAO);*
12. *Prendre en compte les questions de migration au sein des commissions mixtes;*
13. *Mettre en place une politique explicite de migration ;*

Réaffirmons :

1. *L'appui de nos États au CILSS pour la mise en œuvre des priorités de Sahel 21 recommandée par le sommet des Chefs d'État en 1997 à Banjul, parmi lesquelles le développement des ressources humaines, le développement institutionnel, la croissance et la diversification économique ainsi que l'intégration régionale;*
2. *L'appui de nos États au CILSS et à travers lui à l'Institut du Sahel et à son Programme Majeur Population et Développement dénommé Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) pour la mise en œuvre du Programme d'Ac-*

tion de Ouagadougou sur la Population et le Développement durable au Sahel, adopté par la Conférence des Ministres sahéliens de la population à Ouagadougou en octobre 1997;

3. La volonté de nos États africains de réaliser, à travers les regroupements régionaux, une intégration régionale soucieuse de l'amélioration des conditions de vie des populations dans laquelle la libre circulation des biens et des personnes serait une donnée effective;

4. La volonté de nos états dans la prévention et la gestion des conflits, garantes d'un développement stable.

Recommandons :

1. Au CILSS et à travers son Programme Majeur Population et Développement (CERPOD) de :

- diffuser largement les résultats déjà obtenus des enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest ;
- conduire des recherches pertinentes et des analyses approfondies autour de thèmes spécifiques afin d'éclairer les États dans la mise en œuvre de leurs politiques et programmes de population. Il s'agit notamment des études sur : les itinéraires migratoires et les dynamiques spatiales; communautés, familles et migrations; migrations et genre ; migrations et MST/ SIDA ; migration, coopération et intégration régionale ; migrations et développement local ; migrations et gestion des ressources naturelles; migrations et sécurité alimentaire, et tout autre thème jugé pertinent;
- actualiser les données sur les principaux flux migratoires à l'intérieur de chaque pays et entre pays;
- appuyer la conduite d'enquêtes nationales dans les pays non membres du réseau afin de faciliter leur intégration au réseau;
- mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations de la conférence des Ministres sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest.

2. *A l'ensemble des organisations sous-régionales :*

- *d'œuvrer pour une meilleure coordination des politiques migratoires nationales, de manière à renforcer toutes les formes de coopération et d'intégration régionale;*
- *de soutenir les projets et programmes orientés vers la gestion des programmes au niveau des grandes villes.*

Sollicitons

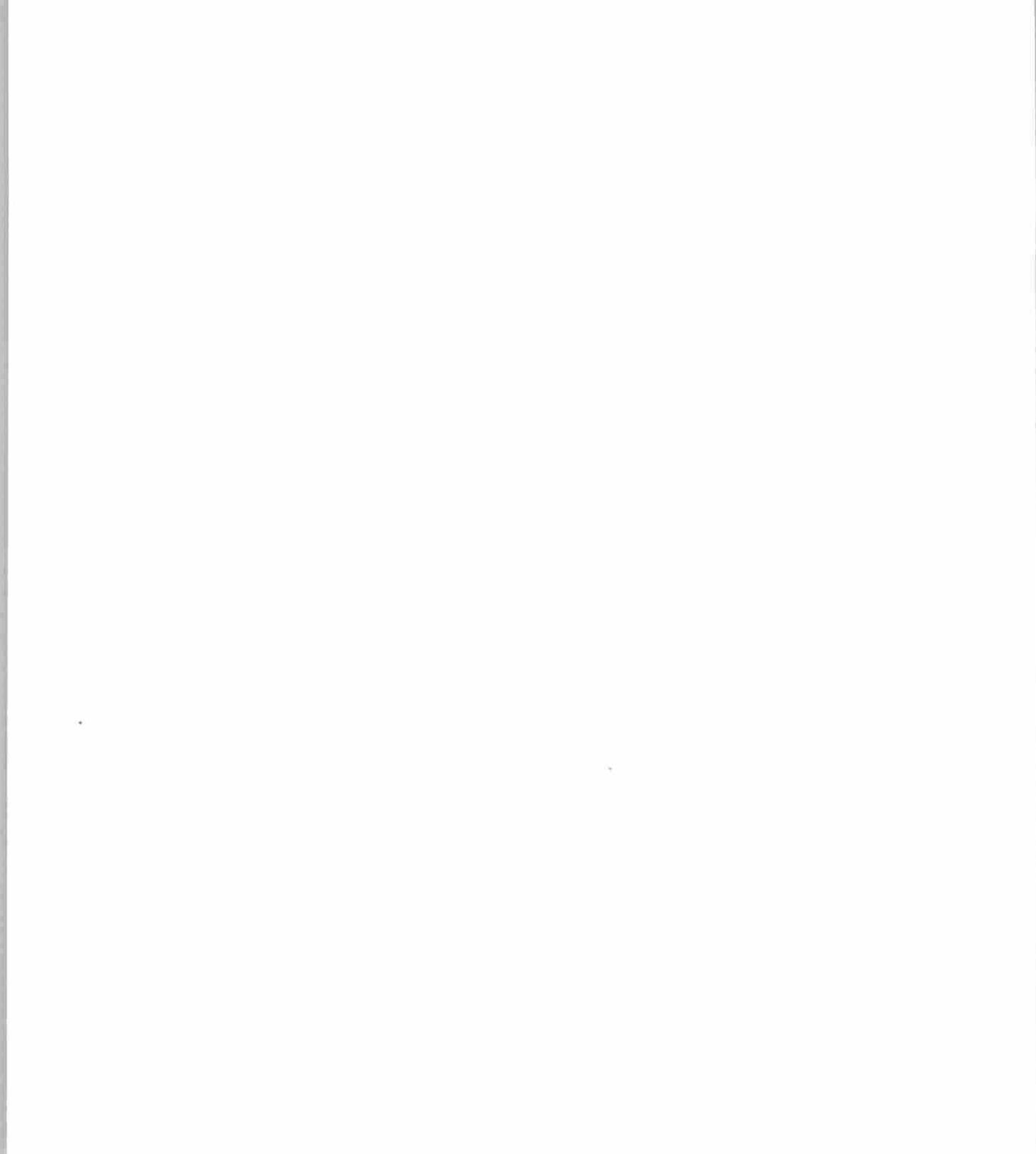
Les organisations internationales et institutions partenaires au développement d'appuyer les efforts des États :

- *Pour une prise en compte efficiente des migrations et de l'urbanisation dans les programmes et politiques de populatiog en soutenant vigoureusement les activités de collecte, d'analyse et de diffusion de données en vue de :*
 1. *améliorer la connaissance des dynamiques migratoires, de leurs déterminants, impacts et leurs implications par la production de données adaptées aux besoins de différents acteurs de développement ;*
 2. *renforcer les capacités nationales et locales dans le domaine de l'élaboration des plans et programmes de développement urbain et, plus généralement, d'aménagement du territoire;*
 3. *aider les Etats, notamment les collectivités décentralisées à se doter d'indicateurs socio-démographiques indispensables à leur croissance et à leur développement ;*
- *Pour soutenir la mise en œuvre des politiques et programmes élaborés.*

Fait à Bamako le 5 novembre 1999

LA CONFERENCE

***Communiqué
Final***



La Conférence Ministérielle sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest s'est réunie le 05 Novembre 1999 à Bamako (Mali).

Etaient présents :

Madame Isatu NJIE Saïdy, Vice-President of the Republic of the Gambia and Secretary of State for Health, Social Welfare and Women's Affairs;

Monsieur Alpha Ousmane DIALLO, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Guinée;

Madame Sy Kadiatou SOW, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat du Mali;

Madame Diyé BA, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales de la Mauritanie;

Madame Aïchatou Foumakoye, Ministre du Développement Social, de la Population, de la promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du Niger;

Monsieur Oumarou Yerima Djibrilla, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation du Tchad;

Madame Anne KONATÉ, Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, Chargée du Développement Économique du Burkina Faso;

Monsieur Suleimane Djassi, Secretario de Estado do Comercio, Industria, Turismo e Artisanato, Guinée Bissau;

Monsieur Akpoue Jean Marie, Directeur National de la Population, Représentant Monsieur Tidiane THIAM, Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement de la Côte d'Ivoire,

Monsieur Papa Madiop Diop, Directeur Adjoint de la Planification et des Ressources Humaines, Représentant Monsieur El Hadji Ibrahima SALL, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Chargé du Plan du Sénégal.

Madame CISSE Mariam Kaïdama., Secrétaire Exécutive du CILSS a pris part aux travaux.

Les Représentants des Organisations et Institutions suivantes ont assisté aux travaux en qualité d'observateurs :

- *Agence Américaine pour le Développement International (USAID)*
- *Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI)*
- *AFRISTAT*
- *Banque Mondiale*
- *Centre Français sur la Population et le Développement (CEPED)*
- *Coopération Canadienne*
- *Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)*
- *Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex ORSTOM)*
- *Université de Montréal*
- *Organisation Internationale pour les Migrations (O.I.M)*

La Cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Premier Ministre du Mali.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, après avoir mis l'accent sur l'importance des questions de migrations et d'urbanisation pour le Développement Durable de la Sous-Région, a invité les pays à traiter de façon humaine les problèmes posés par les migrations.

Auparavant, dans son allocution de bienvenue, Madame CISSE Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutive du CILSS a rappelé les principales conclusions tirées des recherches effectuées dans le cadre du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), sous la coordination du CILSS.

Elle a fait remarquer que les questions de migrations et d'urbanisation sont au centre des préoccupations majeures des pays membres du Réseau en général, du CILSS et de ses Etats membres en particulier.

Après la Cérémonie d'ouverture, la Conférence a procédé à la mise en place de son bureau composé comme suit :

Président : Mme SY Kadiatou Sow , Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat du Mali ;

Vice Président : Madame Isatu NJIE Saïdy, Vice-Président of the Republic of the Gambia and Secretary of State for Health, Social Welfare and Women's Affairs ,

2^e Vice Président : Monsieur Alpha Ousmane DIALLO, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Guinée ;

Rapporteur Général : Monsieur Oumarou Yerima Djibrilla, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation du Tchad ;

Elle a ensuite adopté son ordre du jour.

Après l'introduction de Mme CISSE Mariam Kaïdama Sidibe, Secrétaire Exécutive du CILSS portant sur les résultats de la Réunion des Experts, la Conférence a pris connaissance du Rapport Général de la Réunion des Experts et du projet de Déclaration présentés par le Président de ladite réunion.

Les Ministres ont procédé à des échanges fructueux sur lesdits documents. Ils ont fait des amendements pris en compte dans les versions finales adoptées et annexées au présent communiqué.

Il ressort des discussions que le projet de Déclaration adopté, constitue un cadre approprié pour la résolution des problèmes de migrations et d'urbanisation, dans le respect des spécificités de chaque pays membre du réseau en général, et des pays membres du CILSS en particulier, et un instrument important de coopération et d'intégration sous-régionale.

La Conférence se félicite des résultats obtenus par le CILSS et le Réseau qui permettent d'éclairer les politiques dans les domaines de la population et du développement et de promouvoir des actions pertinentes en faveur de la Sécurité Alimentaire et de la gestion rationnelle des ressources naturelles.

La Conférence recommande au CILSS d'organiser périodiquement des rencontres similaires au niveau ministériel sur les questions de population et développement élargies à d'autres Ministères (comme ceux en charge de l'Intégration Régionale) et d'en assurer le suivi.

En outre elle recommande l'élargissement du Réseau aux autres pays membres du CILSS et de l'Afrique de l'Ouest qui le désirent.

La Conférence s'est également félicitée de la volonté réaffirmée des partenaires de poursuivre et de renforcer leur appui au CILSS et aux activités du Réseau dans le domaine de la Population et du Développement.

La Conférence a adopté des motions de remerciements à l'endroit de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président du Mali, au Gouvernement et au Peuple maliens et aux Partenaires au développement; et une motion de félicitations au Secrétariat Exécutif du CILSS.

Fait à Bamako, le 05 Novembre 1999

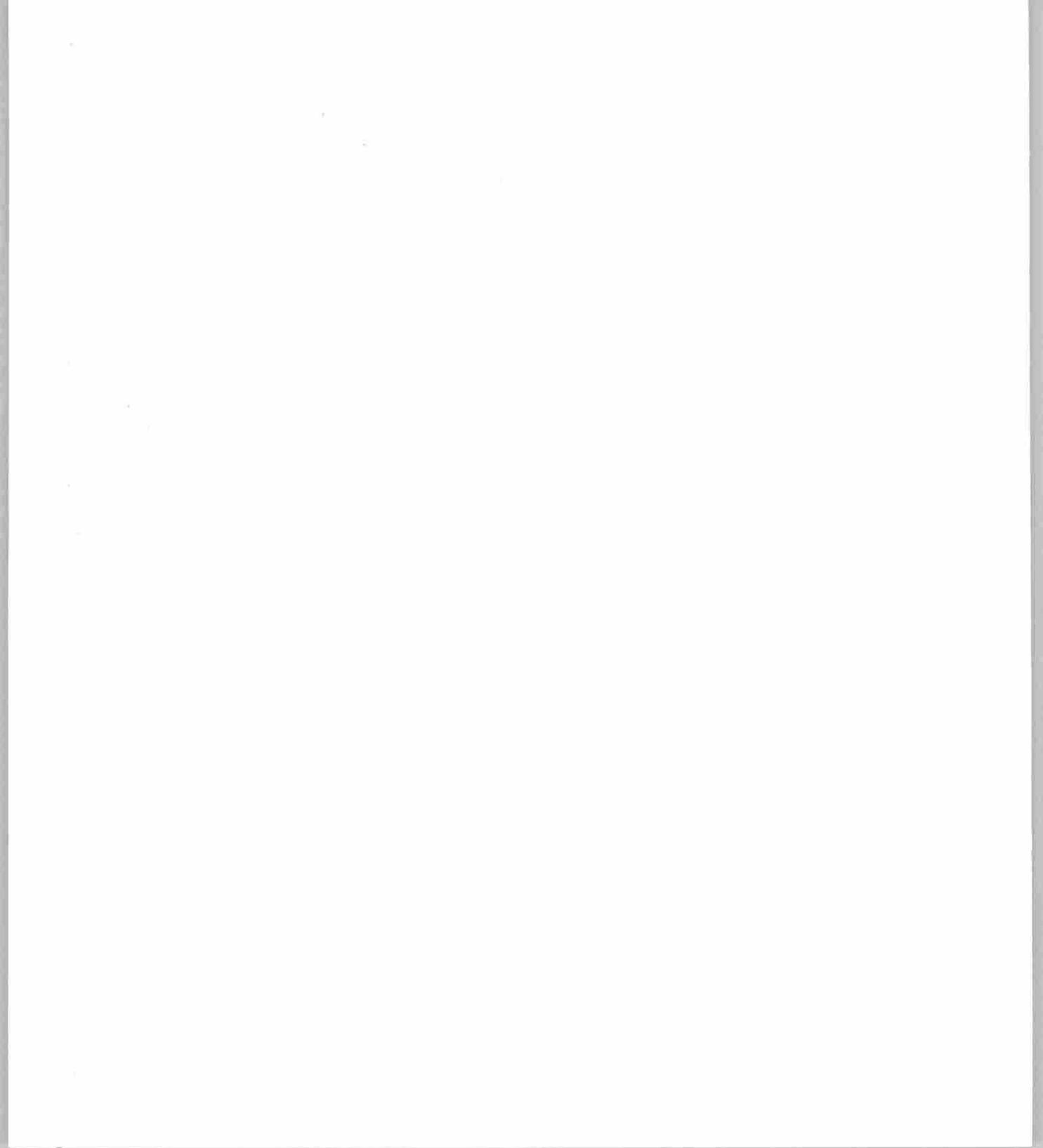
LA CONFERENCE

EN PARTENARIAT AVEC:

CRDI - ACDI - FNUAP - PNUD - BANQUE MONDIALE - COOPERATION FRANÇAISE

PAO : Salif DIOP/FER

IMPRESSION N.I.B.
B.P. 2713 Tél : 22.30.86
Bamako - Mali





Le Premier Ministre sortant du Mali, S.E. Monsieur Ibrahim Boubacar Keita accueilli par le Secrétaire Exécutif du CILSS Madame Cissé Mariam K. Sidibé, le Directeur Général de l'Institut du sahel Monsieur Idrissa Oumar Alfaroukh et le Responsable du CERPOD, Monsieur Baba Traoré



